

FORMATION E-LEARNING AIPR ENCADRANT

RÉFÉRENCE: AIP005

AUTORISATION D'INTERVENTION À PROXIMITÉ DES RÉSEAUX



LE + GROUPE ACN

Attestations et livrets de cours.

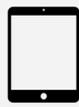
PRÉREQUIS

Comprendre et lire la langue française.

PUBLIC

Personnel assurant l'encadrement des opérations sous la direction du responsable du projet, et devant être titulaires d'une AIPR.

SUPPORT



Connexion **24h/24 - 7j/7 - Accès valable 1 mois** sur Android, tablette, PC, MAC.

Accès individuel valable 1 mois sur Android, tablette, PC, MAC.

Plate-forme LMS à utiliser avec Google Chrome, Mozilla, Firefox.

1 COLLABORATEUR

ACCÈS INDIVIDUEL

DURÉE

3 HEURES

MINIMUM



Référentiel National Qualité

Audité par
BUREAU VERITAS
Certification



Qualiopi
processus certifié

WWW.GROUPE-ACN.FR



OBJECTIFS

- Maîtriser la réglementation anti-endommagement.
- Obtenir l'attestation de compétence relative à l'intervention à proximité des réseaux.
- Savoir appliquer la réglementation lors des travaux à proximité des réseaux.



PROGRAMME

E-learning :

- Contexte réglementaire.
- La réforme anti-endommagement.
- Les acteurs du projet de travaux: phase d'élaboration du projet de travaux.
- Le responsable de projet: rôle et obligations : (le guichet unique, la déclaration de travaux DT, les récépissés aux DT, les investigations complémentaires, détection et géo référencement, les clauses techniques et financière CTF, la demande d'arrêté de travaux et la demande de permission de voirie, le dossier de consultation des entreprises DCE).
- L'exploitant réseau: rôle et obligations.
- L'exécutant de travaux : rôle et obligations. (le guichet unique, la déclaration d'intention de commencement de travaux DICT, les récépissés aux DICT).
- La DT / DICT conjointe.
- Compétences du personnel
- Film institutionnel.
- Typologie des ouvrages sensibles et non sensibles et les risques associés : (ouvrages électriques et installations électriques, ouvrages de transport et de distribution de gaz, ouvrages d'eau potable, d'eaux pluviales et d'assainissement, réseaux de chaleur et les ouvrages de produits chimiques, ouvrages de télécommunication, ouvrages d'eau potable).
- Cartographie et distances réglementaires.
- Identification des affleurant.
- Techniques de localisation des réseaux enterrés.
- Marquage-piquetage.
- Phase préparatoire des travaux.
- Fuseau d'une technique.
- Phase de réalisation des travaux.
- La règle des 4A.
- Les conditions d'arrêt de chantier.
- Les travaux urgents.

Passage du QCM de validation afin d'obtenir le titre AIPR.



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET ÉVALUATIONS

Questionnaire de validation et exercices

Supports multimédias : images, vidéos, animations, audio, sites web...

Supports pédagogiques : Cours, PDF

Mise à disposition d'un formateur sur demande en cas de problématiques ou d'interrogations. (réponse sous 24h, jour ouvrable)